



FILTRE À GAZ A1 POUR MASQUE DE PISTOLAGE

GÉNÉRAL

CODE	DÉSCRIPTION
FA1	Filtre à gaz A1 pour masque de pistolage



DÉSCRIPTION

Filtre à gaz A1, 2 pièces dans un sac en plastique scellé. Les filtres sont conformes à la norme EN 14387 et sont certifiés CE. Marquage CE : 0082.

CARACTÉRISTIQUES

- Protège contre les vapeurs et les odeurs organiques
- La conception à balayage arrière peut améliorer la vision et le confort
- Compatibilité avec les baïonnettes, peut être utilisé avec différents modèles de demi-masques et de masques complets.
- Très facile à installer et à utiliser
- Filtres complètement remplacés après 40 heures d'utilisation intensive

AVANTAGES

- Protège contre les laques ou les odeurs nocives